

Le 20 mai dernier, le comité syndical m'a renouvelé sa confiance en me confiant la présidence du SYMADREM pour un second mandat. Je mesure l'honneur et la responsabilité que représente cette mission alors que des dossiers majeurs doivent être poursuivis pour protéger durablement notre territoire contre les inondations du Rhône et le risque croissant de submersion marine.

En cette rentrée, deux projets structurants pour la réduction de la vulnérabilité des secteurs les plus exposés du delta du Rhône franchissent une étape décisive avec le lancement, cet automne, des enquêtes publiques relatives aux travaux de sécurisation des digues du Grand Rhône aval et du Petit Rhône. Lors de leur déplacement au siège du syndicat, le 26 juin, le préfet des Bouches-du-Rhône, Jacques Witkowski, et le préfet du Gard, Jérôme Bonet, ont réaffirmé la volonté de l'État de faire progresser ces projets essentiels.

Cette dynamique positive ne doit toutefois pas occulter les interrogations qui subsistent quant au financement des travaux sur le Petit Rhône en aval de Saint-Gilles et en aval de l'autoroute A54. Le SYMADREM demeurera pleinement mobilisé pour défendre la poursuite de ces opérations inscrites dans le Plan Rhône.

Face au risque d'inondation, l'anticipation reste plus que jamais une nécessité. Elle repose sur des outils accessibles à tous comme la cartographie interactive présentée dans cette lettre de rentrée, mais également sur des exercices de simulation de crue comme celui programmé le 13 octobre, ainsi que des innovations techniques telles que la fibre optique permettant de détecter précocement les fuites.

Je vous souhaite une excellente lecture.



Pierre Ravio
Président du SYMADREM



Construire et préserver

Grand Rhône aval et Petit Rhône : les enquêtes publiques lancées cet automne

Deux projets majeurs pour réduire le risque d'inondation du Rhône sur le territoire vont connaître une étape décisive : les enquêtes publiques seront lancées fin octobre pour les travaux du Grand Rhône Aval, puis en janvier 2027 pour ceux du Petit Rhône. C'est une avancée de taille pour ces dossiers initiés il y a plus de quinze ans, à la suite des inondations historiques de 2003.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du Plan Rhône-Saône et le troisième contrat de plan État-Régions 2021-2027. Elles ont pour but de consolider des digues trop basses et vétustes. À Salin-de-Giraud, la digue de protection du village sera renforcée du lieu-dit de la Louisiane jusqu'au domaine de la Palissade. Elle sera éloignée du fleuve lorsque ce sera possible. En aval, une digue résistante à la surverse sera calée pour contenir sans déversement une crue de 10 500 m³/s et permettre un déversement sans rupture pour des débits supérieurs. Créée à la place de la route actuelle, elle intégrera une route sur sa crête ainsi qu'une piste cyclable. À Port-Saint-Louis-du-Rhône, la digue sera rehaussée et un parapet résistant à la surverse, calé pour contenir sans déversement un débit de 12 500 m³/s, sera construit en centre-ville. Le montant de l'opération s'élève à 45 millions d'euros HT. Les travaux permettront d'améliorer la protection vis-à-vis des inondations du Rhône de 10 000 habitants et de nombreuses entreprises.

Petit Rhône : protéger et maintenir l'équilibre de la Camargue

Concernant le Petit Rhône, l'enjeu est d'améliorer la protection de 30 000 personnes contre les inondations du Rhône tout en maintenant l'équilibre agricole et environnemental de la Camargue. Le projet, dans sa totalité, concerne 56

kilomètres de digues à moderniser : en rive droite depuis l'aval de Fourques jusqu'en aval de Sylvéréal et, en rive gauche, depuis Trinquetaille jusqu'à Albaron. Sur les deux rives, plusieurs brèches, lors d'inondations en 1993, 1994, 2002 et 2003, témoignent de la fragilité de ces anciennes digues. La restauration des marges alluviales du Petit Rhône, consistant en la création de 7 îlots et la consolidation de plus de 65 km de ripisylve, a été intégrée dans le projet. L'opération, estimée à 166 millions d'euros sur son volet prévention des inondations et 20 millions pour le volet restauration morphodynamique, a été découpée, à la demande de l'État, en trois tranches de travaux. Si seule la première est garantie d'être financée dans le cadre du Plan Rhône-Saône, soit un linéaire de digues de 2x8 km et la protection de 12 000 personnes, l'ensemble du projet sera bien soumis à l'enquête publique. Le SYMADREM et les collectivités territoriales restent mobilisés pour que l'État maintienne ses engagements financiers sur l'ensemble de l'opération.



Deux brochures pour tout savoir
sur ces opérations sur symadrem.fr :



Un grand
projet pour
le Petit
Rhône



Grand Rhône
aval - Un projet
d'envergure
pour des digues
plus sûres



Anticiper et intervenir

Connaître son exposition au risque inondation en quelques clics

Dans le delta du Rhône, l'arrivée de l'automne peut être synonyme de crues cévenoles ou méditerranéennes. Pour anticiper et se protéger au mieux, la cartographie interactive du SYMADREM permet de connaître l'exposition de son logement au risque inondation du Rhône. Un outil simple et accessible à tout le monde

Anticiper le risque inondation est le meilleur moyen de s'en protéger. Être informé de la manière la plus précise possible permet de se préparer et de se mettre en sécurité. Dans cette perspective, le SYMADREM propose une cartographie interactive pour le grand delta du Rhône.

Il suffit d'indiquer une adresse

Depuis le site internet symadrem.fr, il suffit d'indiquer une adresse pour savoir si sa maison, son quartier, sa ville sont menacés en cas de crue du fleuve. En quelques clics, on visualise, en fonction des critères sélectionnés, tel que le débit du Rhône, quelle pourrait être la hauteur d'eau en cas d'inondation.

À disposition du grand public depuis 2022, cette cartographie interactive est réactualisée au fur et à mesure des travaux.

La cartographie permet aussi de se projeter dans le futur. D'ores et déjà, il est possible de découvrir concrètement quel sera l'impact des projets portés actuellement par le SYMADREM, notamment les deux grandes opérations destinées à moderniser et renforcer les digues du Grand



Rhône aval et du Petit Rhône contre les risques par brèche ou surverse. Enfin, la cartographie explore également le passé via un onglet évoquant six crues historiques et documentées entre 1840 et décembre 2003. Se souvenir des événements qui ont frappé le territoire est également une des clés pour préparer l'avenir.



Pour accéder à la cartographie interactive

scannez le QRcode



Pour en savoir plus

retrouvez notre lettre spéciale



Simulation crue : un exercice conduit avec les communes pour être prêt le jour J

Le 13 octobre prochain, un exercice de simulation crue se tiendra au siège du SYMADREM à Arles et sur les digues. L'équipe dans son ensemble et les communes riveraines seront mobilisées pour vérifier le bon déroulement des procédures prévues en cas de crue du Rhône.



Cet exercice, programmé tous les deux ans, permet notamment de contrôler les outils, les moyens de communication et la fluidité des échanges avec les communes.

Cette année, il représentera aussi pour les nouveaux élus municipaux et communautaires, issus des élections municipales 2026, l'opportunité de se familiariser avec l'organisation enclenchée par le SYMADREM lors d'une crue du fleuve.

Les actions à mener sont inscrites dans le plan de gestion des ouvrages en période de crue (PGOPC) établi en fonction de cinq seuils d'alerte

fixés selon les débits du Rhône ($m^3/seconde$), au niveau de la station du Service de prévention des crues située à Tarascon.

- ~ Le SYMADREM est informé sur la situation de la crue entre 9 et 12 heures en amont.
- ~ Un poste de commandement est mis en place au SYMADREM. Dès l'augmentation de la crue, le SYMADREM est en lien constant avec les référents communaux et leur transmet des informations en temps réel. Plus la crue progresse, plus les moyens de surveillance et d'intervention sont multipliés.
- ~ Sur le terrain, les six gardes-digues du SYMADREM supervisent jusqu'à 44 équipes de surveillance. Elles sont constituées, selon les communes, d'agents communaux ou de volontaires issus des réserves communales de sécurité civile.

Le SYMADREM n'alerte jamais les populations.

Les seules autorités compétentes pour prévenir la population en cas d'inondation ou de rupture de digue sont le maire, qui active le Plan communal de sauvegarde (PCS), et le préfet, qui peut enclencher le Plan ORSEC lorsque la crise dépasse le périmètre communal.





Surveiller et entretenir

Détecter les fuites grâce à la fibre optique

Outre une surveillance visuelle, exercée notamment par ses six gardes-digues, le SYMADREM s'est doté d'outils d'instrumentation pour contrôler le plus précisément possible ses ouvrages de protection et éviter tout risque de brèche en cas d'inondation. Vingt-deux kilomètres de fibre optique doivent permettre de repérer les fuites dès leur survenue. Le SYMADREM est le seul en France à expérimenter une telle innovation pour des digues sèches sur un si long linéaire.

Après le déploiement de la fibre optique en 2024, soit 13 km sur la rive droite, entre Beaucaire et Fourques, la deuxième phase a été finalisée cette année sur la rive gauche, pour mettre en service les 9 km de fibre intégrés dans la digue Tarascon-Arles. Avant la fin de l'année, un test d'injection d'eau sera effectué pour calibrer le système.

Mesurer les variations de température

L'objectif est de détecter les variations de température induites par la présence d'un écoulement grâce à la mesure répartie tout le long de la fibre avec une résolution d'1 mètre. Ce sont en effet les anomalies thermiques, définies selon trois méthodes de calcul, qui renseignent sur la présence de fuites et sur leur importance.



La mesure consiste à envoyer un rayon lumineux dans la fibre optique.

Cette innovation expérimentale est un atout précieux pour renforcer la sécurisation des ouvrages. Elle permet une détection précoce de phénomènes non repérables par la surveillance visuelle. Cette méthode d'auscultation doit permettre de détecter au plus tôt l'initiation de brèches par érosion interne.

Si l'auscultation par fibre optique n'est pas une technique nouvelle— elle équipe de nombreux ouvrages tels que des barrages, des tunnels ou des digues en remblais—, le SYMADREM est le seul en France à l'expérimenter dans le cas de digues sèches, c'est-à-dire sans contact avec le fleuve en dehors des périodes de crues.

La surveillance et l'analyse des données est coordonnée entre le SYMADREM et GeophyConsult. Cette société d'ingénierie basée dans l'Hérault, de renommée internationale, est spécialisée dans l'auscultation par fibre optique. Elle accompagne le SYMADREM sur ce projet, après des études menées avec le Centre d'ingénierie hydraulique (CIH) d'EDF. Conçu par GeophyConsult, le logiciel d'analyse des données fonctionne en continu. Les données de température par fibre optique sont transmises toutes les heures. Elles sont couplées à des données provenant de capteurs environnementaux, positionnés à proximité. Trois niveaux de comparaison sont combinés : la température et la hauteur du Rhône (via un limnigraphe), la température de l'air (grâce à la station météo) et les mesures de température de la nappe (à l'aide de quatre piézomètres) afin de bien distinguer une fuite importante d'une simple infiltration d'eau de pluie.





Informier et transmettre

La feuille de route du nouveau comité syndical

Sécurisation des digues du Grand Rhône aval et du Petit Rhône, stratégie littorale face à l'impact du réchauffement climatique, ressuyage en Camargue insulaire... de grands projets sont au programme de cette nouvelle mandature.

Le président Pierre Raviol réélu à l'unanimité

Une nouvelle mandature s'est ouverte pour le SYMADREM, le 20 mai dernier. Réuni au siège du Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du Delta du Rhône et de la mer, à Arles, le comité syndical a renouvelé son exécutif, réalisant à l'unanimité son président Pierre Raviol. Une marque de confiance et la reconnaissance par les élus des Bouches-du-Rhône et du Gard de l'action menée par celui qui aborde son deuxième mandat. Le nouveau comité syndical inscrit sa feuille de route dans la continuité des projets engagés, avec une mission essentielle : protéger la population et le territoire contre les inondations. C'est tout l'objectif des deux grands projets de travaux concernant le Grand Rhône aval et le Petit Rhône dont les enquêtes publiques vont démarrer cet automne 2026. Il s'agit d'une étape décisive pour ces opérations initiées il y a quinze ans dans le cadre du Plan Rhône-Saône, même si des incertitudes financières demeurent alors que le 3^e CPIER (contrat de plan interrégional État-Régions) 2021-2027 s'achève bientôt.

La stratégie littorale face au défi climatique

Cette nouvelle mandature est, plus que jamais, confrontée, aux défis engendrés par le changement climatique. Outre la modernisation et la sécurisation des digues fluviales face à des épisodes de précipitations plus intenses, le SYMADREM, en tant qu'autorité gémapienne, est chargé de la stratégie littorale de gestion du trait de côte et de protection contre la submersion marine : deux aléas aggravés par la montée des eaux.

En ligne de mire : l'élaboration d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) afin de s'inscrire dans une projection à court, moyen et long terme.

À l'horizon 2100, sur le littoral camarguais, 400 personnes sont menacées par l'érosion côtière et 32 000 par des submersions marines qui



seront de plus en plus fréquentes compte tenu de l'élévation du niveau de la mer (+50 à 60 cm d'ici la fin du siècle). La stratégie d'adaptation pour faire face à ces enjeux cruciaux devrait être actée en 2027 par les élus, à partir des six scénarios retenus par le SYMADREM.

Autre priorité : le ressuyage pour évacuer l'eau des terres après une inondation. La réhabilitation du pertuis de la Fourcade a été lancée en 2026. Celles des stations d'Albaron et de Pierre-du-Lac, du pertuis de la Comtesse et des clapets du Rousty doivent suivre.

Ces opérations permettront également de lutter contre la salinisation des sols et des étangs du système Vaccarès.

Ils composent le comité syndical

Dix-neuf élus, dont le président **Pierre Raviol** et les deux vice-présidents, **Juan Martinez** et **Lucien Limousin**, composent le comité syndical. Ses délégués titulaires représentent les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et le Département des Bouches-du-Rhône, collectivités membres du SYMADREM.

- ~ Pour le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : **Julie Arias, Mandy Graillon, Lucien Limousin, Amapola Ventron.**
- ~ Pour la Métropole Aix-Marseille Provence : **Joan Bergeneau.**
- ~ Pour la communauté d'agglomération Arles-Camargue-Crau-Montagnette : **Jérémy Becciu, Thibaut Mena, Pierre Raviol.**
- ~ Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole : **Cédric Vidal-Berenguel.**
- ~ Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence : **André Cambi Gourjon, Nadine Castellani, Juan Martinez.**
- ~ Pour la communauté de communes de Petite Camargue : **Martine Abello, Éric Berrus, Yves Mariottini, Anne Vialle.**
- ~ Pour la communauté de communes Terre de Camargue : **Philippe Brousses, Charly Crespe, Joachim Rams.**



Union
européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Occitanie
Région



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT
GARD



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE



LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



ACCM



Communauté
de communes
Beaucaire
Terre de CAMARGUE



nîmes
métropole



CCBTA
Communauté de communes
Terre de Camargue



PETITE
CAMARGUE

Directeur de la publication : Pierre Raviol
Rédacteur en chef : Thibaut Mallet
Rédaction : Mireille Martin
Photos : SYMADREM,
Imprimeur : Pure Impression
Réalisation : Sept Lieux communication
ISSN : 2105 - 3324

SYMADREM

1182, chemin de Fourchon VC 33 - 13200 ARLES
Tél. 04 90 49 98 07
symadrem@symadrem.fr
www.symadrem.fr
www.cartographie.symadrem.fr